



## Je souhaiterai résilier mon contrat chez Karis

Par **Ch97**, le **10/03/2016** à **23:09**

Bonsoir,

J'ai souscrit au mois d'octobre 2015 à une formation au sein du centre Karis formation.

Malheureusement j'ai rencontré quelques difficultés afin de régler les mensualités.

De plus au moment de la souscription je n'avais pas d'emploi ce qui me rendait disponible pour suivre une formation à distance mais depuis je suis en apprentissage.

J'ai 2 enfants de 11 et 5 ans et l'ainé est Dys et a besoin de prise en charge particulière.

J'ai expliqué tout cela dans mon courrier auprès du centre de formation, j'ai essayé un refus.

Plus que dans un souci de ne pas régler les échéances, je souhaite résilier un service que je n'utilise pas faute de temps.

Puis-je faire un recours?

Par **jos38**, le **26/03/2018** à **10:40**

bonjour. comme vous pouvez le lire dans les autres posts semblables au vôtre, il faut un cas de force majeure pour résilier ce contrat. les difficultés financières ou un apprentissage n'en sont pas un.